

Vous souhaitez ne rater aucune consultation lancée par le SIEL-Territoire d'énergie Loire dans votre domaine d'activité ?

Vous pouvez bénéficier d'une veille gratuite qui vous permet d'être informé en temps réel des consultations lancées.

Pour faciliter la consultation des avis d'appels à concurrence, le portail <u>marches-publics.info</u> propose aux entreprises un service de notification automatique par courrier électronique entièrement gratuit.

Un formulaire d'inscription permet à chaque fournisseur intéressé de s'identifier et de choisir les domaines d'activités ainsi que les régions sur lesquelles il souhaite être alerté.

Un courrier électronique d'alerte est envoyé sur une base quotidienne si un ou plusieurs avis correspondant aux critères sélectionnés ont été publiés.

Ce courrier comporte les références de la (ou des) publicité(s), et un lien dynamique permettant de pointer directement vers l'avis et le cas échéant vers le formulaire de téléchargement du DCE.

JE SOUHAITE ME RÉFÉRENCER SUR AWS



Le manuel édité par AWS
est disponible sur https://www.te42.fr/
Onglet Notre organisation > Marchés publics

Comment m'inscrire en tant que fournisseur sur AW Solutions?

Pour créer votre compte, rendez-vous à cette adresse : https://awsolutions.fr/apr/inscription

- 1. Je choisis « Je dispose d'un Siret » ou « Je ne dispose pas d'un SIRET ».
- 2. Je complète les renseignements demandés.
- 3. Je vérifie les informations proposées puis je valide.
- 4. Je vais dans ma boîte mail, un lien unique m'est envoyé par mail.
- 5. Je clique sur le lien et je crée mon mot de passe.
- 6. Je peux maintenant me connecter avec mon mail comme identifiant et mon mot de passe.



Le lien envoyé par mail est actif seulement 24h, passé ce délai, il sera nécessaire d'utiliser la procédure "Mot de passe oublié" pour demander l'envoi d'un nouveau lien.

De quelles informations vais-je disposer?

Mon **tableau de bord** va me permettre de suivre tous mes dossiers quel que soit l'acheteur public avec lequel je travaille.



Votre **profil** doit être complété en totalité, ces informations étant essentielles au bon déroulé des échanges entre l'acheteur public et votre société :



Vous pouvez par ailleurs suivre l'intégralité de vos dossiers :

- Vos réponses aux demandes d'information : dans le cadre du sourcing, les organismes publics peuvent publier des demandes d'informations (RFI) en amont des consultations afin de définir les caractéristiques de leurs besoins d'achats ou évaluer l'intérêt des fournisseurs. Vous retrouverez celles qui correspondent au paramétrage de vos alertes et les archives de vos réponses.
- Vos prévisions d'achat : afin de vous donner de la visibilité sur leurs projets d'achat, les organismes publics peuvent publier des prévisions d'achats informant du lancement futur d'un marché public. Vous retrouverez les Prévisions d'Achats qui correspondent au paramétrage de vos alertes.
- Vos consultations : à traiter, en cours ou traitées.



Mars 2025 Service juridique & commande publique du SIEL-Territoire d'énergie Loire servicejuridique@siel42.fr